

Roger ARNAUD

85360 La Tranche sur mer

La Tranche sur mer le 04 mai 2022

**Monsieur Serge Kubrick
Maire de La Tranche sur mer
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 La Tranche sur mer**

Monsieur le Maire

Je tiens à vous faire part de l'entrevue que j'ai eu le 1^{er} septembre 2022 avec Jacques Gauthier votre premier adjoint, entretien houleux j'en conviens mais en rapport avec l'exaspération des riverains du boulevard de la petite Hollande dont je fais partie.

Le 31 août il a été procédé à des travaux de désherbage dans les fils d'eau des bordures du parking de la salle de sport. Comme d'habitude au moyen de roto-fil et le nettoyage par soufflerie. L'inconvénient avec le roto-fil réside dans la projection de cailloux ou gravats avec une grande force ; ces cailloux viennent frapper soit les voitures qui passent, soit les clôtures ou portail riverains avec les dégâts qui s'en suivent qui dans le meilleur des cas se limite à une importante salissure ce qui se traduit chez moi par une facture de nettoyage de 264 €. Plus grave j'ai été victime de projections de cailloux sur la baie vitrée de ma salle de séjour entraînant des détériorations, fissuration et percement avec fuite du gaz argon qui ont nécessité le changement du vitrage avec une facture de l'Entreprise Verre Solution de 984,43 €.. De plus, le balayage se fait par soufflerie qui projette tous les déchets, poussières etc dans les propriétés riveraines .Et le lendemain on recommence avec d'autres intervenants dans les mêmes conditions !! Les Communes un peu plus évoluées et soucieuses du bien-être de leurs Administrés utilisent des balayeuses-aspiratrices.

Ne pensez vous pas que l'on puisse être exaspéré ;

Quand on constate que dans le sacro saint centre bourg on nettoie les caniveaux avec une pelle et les déchets soigneusement balayés ; chargés et évacués, que l'on lave quotidiennement place, rues et trottoirs à renfort de centaines de milliers de litres d'eau potable

Quand on constate que dans un code de la voirie particulièrement fantaisiste on nous impose de désherber manuellement les immondes bas-côtés des rues en terre battue (ma lettre du 31 août 2021 restée sans réponse) alors même **que les terrains de l'aéro-club privé de la Tranche servant à une poignée de nantis avec avions privés sont fauchés ou tondu par les Services Municipaux ou aux frais des contribuables**

Et tant d'autres actes de favoritisme tombant sous le coup du Code Pénal L 432-1

**On est à même de se dire qu'il y a bien deux sortes de Tranchais : les favoris de la municipalité et les parias qui n'ont droit qu'au mépris insultant de la municipalité .
L'égalité résidant seule dans la hauteur de la taxe d'imposition foncière**

Mais pénétrons dans le quartier « oublié des dieux » qui régissent la qualité de notre vie quotidienne.

Le boulevard de la petite Hollande (j'ai envie d'écrire boues levard) tout comme l'avenue des sables n'a pas de trottoirs pour assurer la protection des piétons mais des accotements en terre battue boueux , la desserte sécurisée des habitations riveraines n'est pas assurée (article 121-3 du Code pénal : mise en danger délibéré de la personne d'autrui) d'autant plus que l'ubuesque code de la voirie signé Escalbert impose à tous les citoyens, valides ou handicapés d'entretenir les biens publics victimes de leur laxisme.

La chaussée est immonde défoncée, des trous, des creux, des bosses qui font que les remorques de voiture, les bennes de camion tressautent dans un vacarme épouvantable ; ils ne sont pas responsables de la décrépitude de la chaussée gérée par des incompetents qui plutôt que de s'improviser législateurs, seraient plus avisés de faire appliquer la règle pour le comblement des tranchées que tout responsable voirie connaît ?? à savoir Essais PROCTOR qui permettent d'éviter les affaissements futurs de parties de chaussée creusée générant d'importants bruits de la circulation des poids lourds particulièrement.

Les affaissements de chaussée se transforment en cas de pluie en flaques d'eau mélangées au hydrocarbures de ruissèlement qui sont projetées par les véhicules passant à vive allure contre les propriétés riveraines.

Le dépôt de collecte verres papier est sordide ; matériel pourri, rongé par la rouille, le sol immonde, jamais nettoyé, les abords : une collection d'ornières en terre. (pas de comparaison avec celles du sacro-saint centre bourg)

Ce « boulevard » qui voit sa circulation s'accroître de façon conséquente surtout depuis la construction, démolition, reconstruction du vélodrome de la rue Maurice Samson, voitures, poids lourds etc, présence momentanée de l'école avec va et vient des parents qui se sont vus protégés par un simple panneau « attention école » sans limitation de vitesse alors qu'en même temps étaient apposés, un peu plus loin, panneaux lumineux clignotants, vitesse limitée à 30 Km/h pour protéger les cyclistes aouïtiens !!

En finales : notre quartier n'est ni plus ni moins que les favelas de La Tranche sur mer que traversent les touristes pour aller au cinéma aux floralies ou à la Maison de retraite

Quelle image de marque pour La Tranche sur mer ?????

Beaucoup d'Administrés souffrent de cette situation mais n'osent l'exprimer par crainte des conséquences découlant de l'autoritarisme ou de l'esprit revancharde de vous-même et de votre proche entourage.

La respectabilité ne s'acquiert pas par l'expression d'une hautaine supériorité ni en bombant le torse pour me pousser vers la sortie de la mairie mais

la respectabilité ça se mérite.

Roger ARNAUD